N° 140 / 2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Objet : Restriction de stationnement – LES ROTISSERIES FRANC-COMTOISES - Interdiction de stationner sur quatre places de stationnement sur le parking voie du Tram en face de l'école maternelle – Tous les vendredis à partir du vendredi 13 novembre 2026 au vendredi 12 novembre 2027 – De 06h00 à 13h00.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2221-2, L.2213-1 et L.2113-2,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la voirie routière,
VU le Code Pénal,
Considérant qu'il convient de règlementer le stationnement sur quatre places de parking – Parking voie du Tram en face de l'école maternelle, pour le stationnement du camion LES ROTISSERIES FRANC-COMTOISES,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Il sera interdit de stationner sur quatre places de stationnement sur le parking voie du Tram en face de l'école maternelle, tous les vendredis à partir du vendredi 13 novembre 2026 au vendredi 12 novembre 2027 afin que le camion LES ROTISSERIES FRANC-COMTOISES puisse s'installer.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront installés par les services techniques de la commune pour permettre l'application des présentes dispositions. Le présent arrêté sera affiché sur des panneaux.

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées par tout agent de la force publique ou agent assermenté, habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur, les contrevenants s'exposant aux amendes prévues à cet effet.

ARTICLE 4 : Madame le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- Au responsable des services techniques de la commune,
- M. le Chef de Gendarmerie de Châtenois-les-Forges,
- Service des gardes-champêtres du Grand Belfort Communauté d'Agglomération,
- Au responsable du SDIS,

Châtenois-les-Forges, le 12 novembre 2026

Madame le Maire,
Marie-Josée BAILLIF

MAIRIE DE CHATENOIS-LES-FORGES (Terr. de Belfort)